

Procès-verbal	AG ordinaire des Verts Lausanne
Date	Lundi 5 décembre 2016, 19h30, Lausanne
Présents	Selon liste disponible au secrétariat (46 participants)
Excusés	Jean-Yves Pidoux
Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bienvenue 2. Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG du 18 mai 2016 3. Election des scrutateur-trice-s 4. Présentation de la stratégie de campagne 5. Présentation des candidat-e-s 6. Election des candidat-e-s 7. Ordre de la liste 8. Divers
1. Bienvenue	Mots de bienvenue par Géraldine Bouchez et Alberto Mocchi (président Verts VD): heureux de l'affluence, les Verts se portent bien. Prochaines échéances: élections cantonales, il faut quelqu'un qui défende les idées vertes au Conseil d'Etat, quelque soit le département; loi sur le logement (L3PL), campagne dure, moins de moyens que les opposants mais nous avons des militants.
2. Adoption de l'ordre du jour et du pv de l'AG précédente	Obj approuvé et PV adopté: oui à l'unanimité
3. Election des scrutateur-trice-s	Lucas Girardet et Oleg Gafner
4. Présentation de la stratégie de campagne (Benoît Biéler)	<p>Groupe stratégique: Benoît Biéler, Géraldine Bouchez, Luc Recordon, Xavier Company, Vincent Rossi, Valéry Beaud, Matthias Bürcher, David Raedler.</p> <p>Objectif ambitieux: gagner un siège. Appel à candidatures en sept-oct. Encore possible de se présenter maintenant.</p> <p>Mandat du groupe stratégique: proposer une liste et un ordre de 26 candidats. La liste est soutenue par le comité. Chaque candidat a été questionné sur ses ambitions et sur la visibilité souhaitée.</p> <p>Organisation de la liste:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. En tête de liste: 3 sortants (2 expérimentés, 1 nouveau) apportent leur notoriété et leur expérience; par ordre alphabétique et zébré femme-homme. 2. 4 candidats mis en évidence, leurs compétences, leurs disponibilités et leurs responsabilités actuelles dans le parti leur permettent légitimement de prétendre à un siège; dans l'ordre de leur résultat à l'élection au Conseil communal. 3. 11 femmes, 8 hommes. Grande diversité de profils, d'expériences, de réseaux; ordre alphabétique et zébré. <p>Cette liste nécessite que l'AG vote 2 dérogations (Anne Baehler Bech et Yves Ferrari). Selon les statuts, l'AG peut accorder des dérogations dans l'intérêt du parti et selon des intérêts spécifiques. Ils seront tous les 2 au front pendant la campagne sur le logement. Le groupe stratégique et le comité encouragent fortement l'AG à donner ces dérogations. Profiter de leur visibilité et les remercier de leur travail.</p> <p>Liste diversifiée et équilibrée, la meilleure pour atteindre nos objectifs.</p>
5. Présentation des candidat-e-s	2 min par candidat-e.
6. Election des candidat-e-s	<p>Discussion.</p> <p>Pourquoi mettre en avant certains candidats plus que d'autres. Changement de paradigme: personnalisation de la liste, plutôt que mettre en avant des thèmes, tous ensemble sur une liste plutôt qu'une fragmentation. Lausanne est une grande section, pourquoi reprendre les mêmes? Méthode initiée par les Verts vaudois lors des élections fédérales. Certain-e-s candidat-e-s souhaitent porter la liste mais pas forcément siéger. Il est légitime de respecter ce type d'engagement aussi, ainsi que celle de ceux qui ont l'ambition de siéger. La machine</p>

	<p>de la relève a été grippée, personne n'est entré récemment. Une liste sans candidats expérimentés est un risque. Créer un roulement. Oui, la politique se professionnalise. Les statuts prévoient des dérogations "si l'intérêt du mouvement est en jeu". On a besoin de Yves et Anne sur la liste. La mise en place d'une dynamique qui favorise la relève prend du temps. Une application stricte et systématique des statuts, sans regarder qui est sur la liste, est absurde. Optimiser les forces. Question d'éthique. Surprenant qu'il n'y ait aucune structure qui s'occupe de la relève dans le parti, faire comme les autres partis. Dans un monde qui se déshumanise, il faut parler des compétences. On ne naît pas politicien, on le devient. La relève sera toujours plus nombreuse. Comment faire de la relève sans la durée? Nous avons le luxe d'avoir 26 candidats motivés à différents niveaux. La campagne sera complexe et dure. La défense des 4 sièges s'impose. Mais sur le long terme, la dérogation doit être une exception. Le parti doit s'assurer qu'il y ait un roulement entre la relève et des gens expérimentés. Concernant l'ordre de la liste, le hasard ne fait pas de bonnes décisions. Vote sur les dérogations à bulletin secret. Les 2 dérogations sont acceptées. Applaudissements. Les 26 candidat-e-s sont acclamés.</p>
7. Ordre de la liste	<p>La proposition d'ordre de la liste acceptée par acclamation. Une délégation est donnée au groupe stratégique en cas d'imprévu.</p>
8. Divers	<p>2 dates: 14 décembre AG des Verts vaudois, 12 février votation L3PL Il faut encore des signatures pour le référendum sur la mendicité, signez et faites signer.</p>